

Les Marsouins Saint Saulviens

Ecole de Natation de Compétition - Natation Sportive Natation des Maîtres

Site internet: https://marsouinssaintsaulviens.sportsregions.fr

Facebook: Marsouins Saint-Saulviens



Cotisation: 200 €

A partir de la 2^{ème} inscription dans la même famille réduction de 10 € sur le total des cotisations Paiement par chèque ou liquide en trois fois possible. Chèques Vacances acceptés.

Réduction de 70 € prise en charge par le club pour les familles titulaires de l'ARS grâce au dispositif du Pass Sport sur présentation du talon réservé à cet effet reçu de la CAF pour les ados de 14 à 17 ans et adultes sous certaines conditions

Début des entraînements:

Lundi 01 septembre 2025 à 17h30

Inscriptions : Sur dossier téléchargeable sur le site des Marsouins ou transmis par mail sur demande.

Dossier a compléter avec votre aimable règlement et à déposer au secrétariat au début de chaque créneau d'entrainement le lundi et mardi avec un délai impératif de 8 jours après le 1^{er} entrainement.

Le certificat médical n'est plus nécessaire et est remplacé par un questionnaire médical à compléter sur le formulaire licence. En cas de réponse positive à l'une des questions posées, le CM devra alors être fourni

Conditions d'accès: Sur tests d'aptitude le lundi 1 septembre à 17h30 et samedi 6 septembre à 14h pour les 1ère inscriptions

Entraînements: jours et horaires suivant les répartitions en pôles d'activité

Voir tableau joint.

Responsables du club: Président: M..Didier HUVELLE : 06.82.08.59.23 - mail: d huvelle@orange.fr

Secrétaire: Mme Delphine SENCE 60 84 78 46 77- mail: delphinesence@orange.fr

Secrétaire adjointe : Mme Séverine FERNEZ **2** 06 88 19 13 29-mail : sev0109@hotmail.fr

Trésorière: Sandrine GOUWY T: 06.89.61.33.39 - mail: sandrine.gouwy@gmail.com

Trésorier adjoint : Manuel LIBAN 2: 06 78 89 16 38

Encadrement: Maryan STAWSKI **2** 06.85.99.16.29

Rémi LAPCHIN Florentin DEVAUX

Renseignements Complémentaires : 2: 06.82.08.59.23



Formulaire Licence FFN - Majeurs

2025 2026

		ue Fédéral) :	m du club :
	INFORMATIONS PE	ERSONNELLES DU L	ICENCIE
Nom :	***************************************	Prénom : sthsth	
Nationalité :			e de naissance : _
A 783			Tél (01) : Tél (02) :
Je suis athlète handisport En application des art.39 et suivants de la loi « in des données vous concernant conservées par int vous adresser au service « Licences » de la Féd	formatique et libertés » du 6 formatique. Si vous souhaite lération Française de Nata	3 janvier 1978 modifiée, vous ez exercer ce droit et obtenir ation, 104 rue Martre , CS 70	disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour la communication des informations vous concernant, veuillez
	TYP	E DE LICENCE	
	nent d'activités physiques e	t sportives ou de bénévole su	à titre occasionnel une activité d'encadrement (d'éducateur asceptible d'intervenir auprès de mineurs) doit cocher la case
NATATION POUR TOUS	COMPETITION		ENCADREMENT
Natation artistique	oondu NON à toutes les que un certificat médical de noi	d'activités physiques et sport des articles L.212-1 et L.322 A ce titre, les éléments const l'Etat afin qu'un contrôle autocode du sport soit effectué. J'ai compris, j'accepte ce d'honorabilité situé en pag Natation Natation artistique Plongeon Water-Polo Eau-Libre Nagez Forme Santé Nagez Forme Bien-ê estions du QS - FFN Majeurs	itutifs de mon identité seront transmis par la FFN aux services de matisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du contrôle et je m'engage à remplir le formulaire spécifique et 4 Président Président Secrétaire Général Trésorier Autre Dirigeant Bénévole Bénévole Control le contenu est précisé en page 5 Due du sport de moins de six mois est exigé.
NB: La pratique de la Natation en Eau Glacée, peut présenter des - à la présentation d'un certificat médical datant de moins de trois n - à la présentation d'un examen médical incluant un électrocardiog	nois attestant d'un examen médical sp	pécifique à la discipline par un cardiolog	
		SSURANCE	
l'assureur fédéral. Garantie de base « individuelle accident » OUI, je souhaite bénéficier de la garantie « NON, je renonce à bénéficier de la garanti remboursé en cas de refus : 0,15 € ttc). Da Garantie complémentaire	ouscrire personnellement de « Individuelle Accident » et « e « Individuelle Accident » e ans ce cas, envoyer une cop plémentaire. Dans ce cas, re	es garanties complémentaires «Assistance Rapatriement» c et «Assistance Rapatriement» pie de ce formulaire auprès de	s à l'assurance de base « Individuelle Accident » auprès de comprise dans la licence FFN. et donc à toute couverture en cas d'accident corporel (Coût
		IGNATURE	
Fait à			

1 er exemplaire au club 2 ene exemplaire au licencié

(le représentant légal pour les majeurs protégés)





Notice individuelle dommages corporels à l'attention des adhérents de la FFN

saison sportive 2025/2026

La Fédération française de natation attire l'attention de ses licenciés sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Les dommages corporels dont vous pouvez être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFN et ses associations sportives affiliées sont pris en charge dans le cadre du contrat souscrit auprès de MAIF par la FFN (n° de sociétaire 4730780 H).

Garantie Indemnisation des dommages corporels1

Votre licence sportive FFN intègre l'assurance indemnisation des dommages corporels de base facultative².

CHAMP D'APPLICATION

La pratique des activités sportives dans le cadre des activités mises en place par la FFN et les associations sportives affiliées à la Fédération française de natation.

TERRITORIALITÉ

Les garanties sont acquises dans le monde entier.

PRINCIPALES EXCLUSIONS

Sont exclus des garanties

- Les dommages résultant de la faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré, ou de sa participation active à un acte illicite constituant un crime ou un délit intentionnel ;
- les conséquences pouvant résulter de soins reçus, traitements suivis ou d'interventions chirurgicales non consécutifs à un accident corporel garanti;
- · les affections ou lésions de toute nature qui ne sont pas la conséquence de l'événement accidentel déclaré ou qui sont imputables à une maladie connue ou inconnue du bénéficiaire des garanties.

Sont notamment réputées relever d'une maladie, les lésions internes suivantes :

- les affections musculaires, articulaires, tendineuses et discales, telles que pathologies vertébrales, ruptures musculaires et tendineuses ;
- les affections cardio-vasculaires et vasculaires cérébrales ;
- les affections virales, microbiennes et parasitaires.

Lorsqu'ils ne sont pas consécutifs à un état antérieur connu ou inconnu du bénéficiaire des garanties, demeurent toutefois couverts les ruptures tendineuses survenues à l'occasion des activités sportives, ainsi que les malaises cardiaques ou vasculaires cérébraux survenus au cours de cette activité ou pendant la phase de récupération.

Option I. A. Sport+1

Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire une option complémentaire, l. A. Sport+, qui se substituera à la garantie de base de la licence et vous permettra de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires.

Si l'option complémentaire I. A. Sport+ offre des niveaux de garanties supérieurs aux garanties de base, elle ne permet pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurance qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

- 1. Le contenu des garanties figure au verso du présent document.
- 2. Cette garantie est facultative et le licencié peut y renoncer (voir encadré au verso du présent document).

MAIF

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables Entreprise régie par le Code des assurances CS 90000 - 79038 Niort cedex 9 Fédération française de natation 104 rue Martre 92110 Clichy



Si vous souscrivez la garantie I. A. Sport+, vous devez adresser le bordereau détachable complété à la MAIF, accompagné de votre chèque de règlement (MAIF - Associations Collectivités Entreprises Centre de gestion multirisque - 200 avenue Salvador Allende - 79000 Niort).

La cotisation complémentaire d'assurance d'un montant de **18,24 €** pour la **période 2025/2026**, devra être réglée par chèque à l'ordre de MAIF en inscrivant au verso du chèque le numéro de sociétaire 4730780 H.

Contenu	Plafonds IDC de base	Plafonds option I.A. Sport+
 Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne (assistance à domicile : aide ménagère, garde d'enfants, conduite à l'école, déplacement d'un proche au chevet, garde des animaux) après une journée d'hospitalisation ou 5 jours d'immobilisation 		1 500 € dans la limite d'un mois
 Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport, restés à charge après intervention des organismes sociaux 		3000€
- dont frais de lunetterie	. 80 €	300 €
dont frais de rattrapage scolaire exposés après 15 jours consécutifs d'interruption de la scolarité	. 16 €/jour dans la limite de 310 €	2 h/jour d'absence scolaire dans la limite de 7 500 € + orientation
Prise en charge du forfait de location de télévision à partir de 2 jours d'hospitalisation	. Non couvert	10 €/jour dans la limite de 365 jours
 Remboursement des pertes justifiées de revenus des personnes actives pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident 		30 €/jour dans la limite de 6 000 €
 Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation: 		
- jusqu'à 9%	. 6100 € x taux	30 000 € x taux
- de 10 à 19%	. 7700 € x taux	60 000 € x taux
- de 20 à 34%	. 13 000 € x taux	90 000 € x taux
- de 35 à 49 %		120 000 € x taux
- de 50 à 100%: - sans tierce personne	1	150 000 € x taux
- avec tierce personne	. 46 000 € x taux	300 000 € x taux
 Versement d'un capital aux ayants droit en cas de décès : 		
- capital de base	1	30 000 €
- augmenté de : - pour le conjoint survivant		30 000 €
- par enfant à charge	. 3100€	15000€
Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines	frais engagés dans la limite de 7700 € par victime	frais engagés dans la limite de 7700 € par victime

Renonciation à l'assurance indemnisation des dommages corporels de base

Le coût de l'assurance indemnisation des dommages corporels de base de la licence est de 0,15 € TTC. Conformément à la loi, cette garantie est facultative et le licencié peut refuser d'y souscrire.

En cas de renonciation à l'assurance, le licencié ne bénéficiera d'AUCUNE indemnité au titre des dommages corporels dont il pourrait être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFN et ses associations sportives affiliées.

4730780 H Bordereau à adresser à MAIF - Associations Collectivités Entreprises - Centre de gestion multirisque - 200 avenue Salvador Allende - 79000 Niort

Je soussigné(e) (nom, prénom)	Date de naissance	
Adresse		
	9.39.7.1	

atteste avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance ainsi que de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire l. A. Sport+. Je souhaite souscrire la garantie I. A. Sport+ qui se substituera, en cas d'accident corporel, à la garantie de base de la licence. Je joins un chèque de 18,24 € pour la saison 2025/2026, libellé à l'ordre de MAIF avec inscrit au dos le numéro de sociétaire 4730780 H. J'ai bien noté que la garantie I. A. Sport+ serait acquise à compter de la date de souscription (date de réception du bordereau par FFN) jusqu'à la fin de période de validité de ma licence.

Les données à caractère personnel recueillies par ce document sont obligatoires pour permettre à MAIF la prise en compte et le suivi de votre demande. Elles font fobjet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gestion net l'exécution de vos contrats. Au titre de l'intérêt légitime, vos données à caractère personnel, celles relatives aux opérations de présouscription, à la gestion des sinistres et des contrats peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation commerciale, la réalisation de statistiques par MAIF et ses filiales, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude è l'assurance peut conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification d'opposition et de suppression de vos domées à caractère personnel, ainsi que de la possibile de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces d'onnées après décès. Vous pouvez exercer ces droits à tout moment auprès du responsable de la protection des données presonnelles, MAIF. CS 90000, 79038 Niort cedex o ou vosdonnees/@maif.fr. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables. Toute réticence, fausse déclaration intentionnelle, omission ou déclaration inexacte des circonstances du risque connues de l'assuré, entraîne, selon le cas les sanctions prévues aux articles L113-8 et L113-9 du Code des assurances.

Fait à	Le
Signature	

(pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)



Formulaire spécifique de contrôle «d'honorabilité»

2025 2026

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport et/ou aux fonctions d'arbitre au sens de l'article L.223-1 du code du sport.

A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

Dans l'hypothèse où le contrôle mettrait en évidence une condamnation incompatible avec les fonctions exercées, une notification me sera adressée, ainsi qu'à la fédération et au club au sein duquel j'exerce comme éducateur ou exploitant ou arbitre. Je serai alors dans l'obligation de quitter mes fonctions. A défaut, une sanction pénale pourra être prononcée en application des articles L. 212-10 et L. 322-4 du code du sport.

J'ai compris l'objet de ce contrôle

Licencié	
Nom de naissance :	Prénom de naissance :
Nom d'usage :	Prénom d'usage :
Vous êtes né(e) en France	
Département de naissance :	Commune de naissance :
Vous êtes né(e) à l'étranger	Arrondissement (si besoin)
Pays de naissance :	Commune de naissance :
Nom de la mère * :	Prénom de la mère* :
Nom du père* :	Prénom du père* :
* données facultatives, elles vous seront potent n'est pas identique à celle qui figure au Réperto croisement avec le FIJAIS.	ellement demandées en cas de retour AIA (Aucune Identité Applicable), c'est-à-dire si l'identité transmise ire National de l'Identité des Personnes Physiques (RNIPP) et qu'il n'est pas possible d'opérer un SIGNATURE
Fait à	
Le	LICENCIE
	(le représentant légal pour les maieurs protégés)











ffnatation.fr



Qestionnaire de Santé - FFN Majeurs

Validé par le Cercle de Compétences Médical de la FFN

S		
Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON *	OUI	NON
DURANT LES 12 DERNIERS MOIS		
1) un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A CE JOUR		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
* NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié		

La FFN met tout en œuvre pour rédiger des documents conformes au droit en vigueur. Ils ne constituent pas à eux seuls un avis professionnel ou juridique. L'utilisation de ces documents ne saurait engager la responsabilité de la FFN.

> 104 rue Martre - CS 70052- 92583 CLICHY Cedex Tél. 01 41 83 87 70 - Fax. 01 41 83 87 69 * E-mail : ffn@ffnatation.fr

> > SUIVEZ NOUS SUR F X O You Tube ffnatation.fr















QS- FFN Majeurs (la suite)

Type de Licence	Fournir une attestation du renseignement du questionnaire de santé	Fournir un certificat médical d'absence de contre-indication
Toutes les licences - Compétition - Natation pour tous - Encadrement - Eau libre promotionnelle	Si réponse « NON » à toutes les questions du QS Sports – Majeurs Si une réponse « OUI » à une question du QS Sports - Majeurs	>>> NON
Compétitions en eau Froide / glacée	Fournir un certificat médical de + ECG de moins de 6 mois	e moins de 3 mois

ATTESTATION DE REPONSE NEGATIVE A TOUTES LES QUESTIONS DU QS - FFN MAJEURS

'à remplir par le licencié demandant le renouvellement de sa licence ou son représentant légal s'il s'agit d'un majeur protégé)
Je soussigné(e) :
Nom du Club :
Demeurant :
[Adresse complète]
Atteste sur l'honneur :
 Avoir répondu NON à toutes les questions du QS - FFN Majeurs. dont le contenu a été validé par le Cercle de Compétences Médical de la FFN
Fait pour servir et valoir ce que de droit.
Fait à[Ville] le[date]

Signature du licencié (ou de son responsable légal s'il s'agit d'un majeur protégé)

AVERTISSEMENTS

ACCIDENT:
Nous soussignés ,Monsieur et Madame :
DEPLACEMENTS:
Lors des déplacements, le transport des membres se fait en voiture particulière. Les véhicules utilisés sont ceux des membres du Club ou des parents, sous l'entière responsabilité du chauffeur. Nous soussignés, Monsieur et Madame :
Certifié sincère et véritable,
Fait à Saint-Saulve, le :
Signature obligatoire.
* Rayez la mention inutile.
AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE SAISON 2025-2026
Conformément à la loi, l'association "les Marsouins Saint Saulviens", vous demande l'autorisation d'utiliser et diffuser des photographies, sur lesquelles vous ou votre enfant pourriez être reconnaissables.
Ces photographies prises lors de réunions sportives, évènements ou manifestations organisés par l'association, pourront être publiées sur le site internet de l'association ou utiliser dans un cadre informatif (affiches, documents de travail, journal interne) Conformément à la loi, le libre accès aux données qui vous concernent est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces données si vous le jugez utile. Les photographies ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.
Je soussigné,
□ Déclare autoriser l'association « les Marsouins Saint Saulviens » à utiliser des photographies, sur lesquelles je suis reconnaissable, dans le cadre précis décrit ci-dessus uniquement.
□ Déclare refuser d'être photographié dans le cadre de mes activités au sein de l'association.
Date:Signature(s)
Nous soussignés, représentants légaux de
□ Déclarons autoriser l'association « les Marsouins Saint Saulviens » à utiliser les photographies de notre enfant dans le cadre précis décrit ci-dessus uniquement.
□ Déclarons refuser que notre enfant soit photographié dans le cadre de ses activités au sein de l'association

Date	 Signatura(c)
Date	 Signature(s)



Equipement et Cotisation SAISON 2025-2026

Nom : Prénom :		
remis		
Bonnet silicone CLUB : Gratuit 1ère inscription ☐ 6 €		
Des équipements spécifiques au club seront proposés prochainement directement en ligne par un équipementier partenaire		
Cotisation CLUB		
☐ Cotisation : 200 € ☐ réduction famille 10 €		
☐ Chèque (Veuillez libeller votre chèque à l'ordre des Marsouins Saint-Saulviens) De M ou MME :		
☐ 3 chèques (débités en septembre, novembre et janvier), De M ou MME :		
☐ Chèques Vacances :		
□ Espèces		
- Pass-Sport 70 € □ oui □ non		